

La proportion de femmes occupées à des emplois rémunérés varie sensiblement d'après l'état conjugal. Des 1,148,742 femmes célibataires âgées de 15 ans ou plus, 535,127, ou 46.6 p.c. ont déclaré des emplois rémunérés au recensement de 1931. Chez les femmes mariées, 66,798 seulement occupaient de tels emplois, en 1931, soit 3.5 p.c. de la population féminine totale âgée de 15 ans ou plus. Le nombre des veuves et des divorcées occupant des emplois rémunérés en 1931 était de 61,335, ou 21.0 p.c. de la population féminine totale âgée de 15 ans ou plus.

*Occupations selon le lieu de naissance.*—On trouvera au tableau 34, le nombre et la proportion de la population active, selon le lieu de naissance, et indiqués par groupes d'occupation. Il a été constaté lors du recensement de 1931 que, comparativement à la population masculine active totale, un plus grand pourcentage d'hommes de naissance canadienne, européenne et surtout américaine étaient employés à l'agriculture. Un peu plus d'un cinquième seulement des hommes nés dans les Iles ou les colonies britanniques ont déclaré en 1931 des occupations agricoles, tandis que la proportion des Asiatiques dans le même groupe d'occupation n'était que 13.2 p.c. On trouvait cependant, dans les pêcheries et les opérations forestières, un plus grand pourcentage de ceux-ci que des hommes de toutes les autres origines réunies. Incidemment, on notera aussi que 4.5 p.c. du nombre total des hommes d'origine européenne travaillent dans les mines, contre 1.8 p.c. de la population masculine active totale.

Les hommes nés dans les Iles ou les possessions britanniques trouvent, plus que ceux d'autres origines, de l'emploi dans les manufactures, la construction et le transport, tandis que ceux d'origine asiatique n'y sont représentés que par une faible proportion de leur nombre total. Chaque pays d'origine indiqué au tableau 34 a une proportion presque égale de ses hommes dans le groupe du "commerce", à l'exception toutefois du groupe européen dont la représentation dans ce groupe d'occupation est légèrement inférieur à la normale. Plus de 40 p.c. des hommes d'origine asiatique sont employés dans le service, contre 9 p.c. seulement des hommes de tous les autres pays d'origine ensemble. Presque tous les travailleurs d'origine asiatique sont dans le groupe d'occupations du "service personnel". La proportion des hommes nés dans les Iles ou possessions britanniques est plus considérable dans le service, surtout professionnel, que dans toutes les autres occupations rémunérées. Les emplois de bureau absorbent un plus grand nombre de travailleurs d'origine britannique et canadienne que d'origine étrangère. On trouve un plus grand nombre d'Asiatiques et d'Européens que de Canadiens et d'Anglais chez les "journaliers", (moins la main-d'œuvre agricole, minière, forestière et occupée à la pêche). Par contre les travailleurs d'origine américaine sont peu nombreux dans ce groupe, à cause surtout de leur grand nombre employés à l'agriculture.

La proportion des femmes d'origines européenne et américaine occupées à l'agriculture en 1931 était légèrement plus élevée que celles des femmes d'origines canadienne et britannique. Par rapport à la population féminine active totale, les femmes d'origine européenne sont plus nombreuses dans les manufactures, et les femmes d'origine américaine le sont moins. Les femmes d'origine asiatique sont plus nombreuses que les autres dans le commerce, mais leur nombre est encore si petit que l'importance de leur proportion (15.1) s'en trouve amoindrie. Plus d'un cinquième des femmes d'origines américaine et canadienne occupées à des emplois rémunérés sont engagées dans les professions, tandis que moins de 10 p.c. des femmes nées dans les Iles ou possessions britanniques, aussi bien que celles nées en Asie, et moins de 5 p.c. de celles qui sont nées en Europe ont déclaré des occupations professionnelles au dernier recensement. Les services personnels procurent de l'emploi